

FOR-PRO O. I

138 Chemin Terre des Chênes
97410 SAINT-PIERRE
Courriel : contact@forprooi.com
Tel : 0692 21 65 99



Formation Référent harcèlement sexuel et agissements sexistes

Si vous avez besoin d'aménagements spécifiques pour suivre le parcours de formation, merci de prendre contact avec l'organisme, par téléphone au 0692 21 65 99.

Durée : 7 heures sur 1 jour

Profils des apprenants et accessibilité

- Référent harcèlement sexuel et agissements sexistes du CSE et/ou de l'employeur
- Membres du CSE et de la CSSCT
- DRH, RRH
- Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Prérequis

- Aucun prérequis

Délais d'accès

- Les inscriptions doivent être réalisées 30 jours avant le début de la formation.

Effectifs

- Groupe de 12 personnes maximum.

Objectifs pédagogiques

- Identifier le cadre juridique du harcèlement sexuel et du sexisme.
- Caractériser le harcèlement sexuel et les agissements sexistes.
- Définir les mesures de prévention et de gestion des signalements.
- Informer, orienter et accompagner les salariés.

Contenu de la formation

1) Le cadre juridique du harcèlement sexuel

- Définition des agissements sexistes, du harcèlement et de l'agression sexuelle
- Les sanctions encourues pour l'employeur et l'auteur
- La désignation et le rôle des référents

2) Le harcèlement : périmètre et conséquences

- Distinction séduction / harcèlement
- Impacts sur la victime, le collectif et les conditions de travail

3) La prévention du harcèlement sexuel

- Mesures règlementaires : accords collectifs, règlement intérieur
- Les outils de communication : actions de sensibilisation, charte et code de bonne conduite, procédure de signalement, affichage obligatoire
- Collaboration avec les acteurs de la prévention
- Repérage des situations à risques

FOR-PRO O.I

138 Chemin Terre des Chênes
97410 SAINT-PIERRE
Courriel : contact@forprooi.com
Tel : 0692 21 65 99



Contenu de la formation (suite)

4) Réagir à un signalement

- Rôles respectifs de la Direction/RH, des managers et du CSE
- Définition de son propre mode opératoire
- Conduite de l'entretien : posture à adopter et erreurs à éviter
- Étude de la matérialité des faits
- Enquête interne et mesures conservatoires
- Procédures d'alerte, de retrait et les recours contentieux
- Échanges : concilier obligation de confidentialité, présomption d'innocence et devoir d'alerte
- Focus : signalement par une tierce personne

Organisation de la formation

Profil du formateur

Consultant formateur RH disposant d'une double expérience RH / représentant du personnel :

- BAC+5 Responsable en management et développement des RH | Institut de gestion sociale | Toulouse
- Maîtrise en droit social | Université des sciences sociales | Toulouse
- Intervenant en Prévention des Risques Professionnels (IPRP) enregistré auprès de la DEETS Réunion
- Référencé par l'INTEFP au titre des formations communes au dialogue social (Format Dialogue).

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation
- Documents supports de formation vidéoprojetés
- Alternance d'exposés, questions-réponses, quiz, serious game, cas pratiques, mise en situation
- Support de formation & ressources via Padlet.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence signées individuellement par les apprenants.
- Attestation individuelle de réalisation de l'action de formation.
- Formulaire d'évaluation de la formation à remplir par les apprenants à la fin de la formation.

Financements

- Plan de développement des compétences, OPCO, Pôle emploi, fonds propres

Prix : Nous contacter pour les tarifs de groupe.